

## Notice d'utilisation des aires de jeux situées sur l'entité de Gerpennes

### Avis aux utilisateurs

L'aire de jeux est réservée aux enfants âgés de 2 à 12 ans (excepté les terrains de pétanque, les terrains de mini-foot et de tennis). Le public est tenu d'utiliser les équipements selon un usage conforme à leur destination et de veiller à ne pas les détériorer. La libre utilisation des jeux par les enfants est placée sous la surveillance et la responsabilité des personnes qui en ont la garde.

Les personnes qui pénètrent dans l'aire de jeux doivent avoir une tenue et un comportement corrects afin de ne pas troubler l'ordre public et de respecter le site.

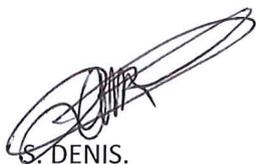
Le public est tenu de respecter la propreté de l'aire de jeux. Les déchets doivent être déposés dans la poubelle prévue à cet effet.

Toute détérioration ou toute anomalie constatée aux biens d'équipement doit immédiatement être signalée à l'administration communale au 071/50.90.00.

Il est interdit :

- De troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains, en utilisation du matériel sonore et/ou par le fait de rassemblements ou attroupements bruyants ;
- De faire du feu ;
- De fumer dans les aires de jeux ;
- D'emporter dans l'aire de jeux des boissons contenues dans des bouteilles en verre ;
- D'introduire des boissons alcoolisées ou de consommer des boissons alcoolisées ;
- De déposer, jeter ou abonner des déchets ailleurs que dans les poubelles ;
- D'introduire des objets encombrants ou dangereux, des motocyclettes et des vélomoteurs ; Les voitures d'enfants, les fauteuils roulants ainsi que les bicyclettes, trottinettes, planches à roulettes dont font usage les enfants sont autorisés.
- De dégrader les bancs et plantations, de détériorer le mobilier urbain et les équipements des aires de jeux ;
- De faire des inscriptions ou apposer des affiches sur les jeux et les bancs.

Le Directeur Général f.f.,



S. DENIS.

L'Echevine des Sports,



C. BOLLE.

Le Bourgmestre,



P. BUSINE.

Administration communale de Gerpinnes

Avenue Astrid, 11

6280 Gerpinnes

Tél. : 071/50.90.00

Mail : [info@gerpinnes.be](mailto:info@gerpinnes.be)